

**2G2J**

Société par actions simplifiée au capital de 9 187 €  
Siège Social : HAUTE-RIVOIRE (69610)  
493 Chemin de la Carmatière  
513 999 581 RCS LYON

**Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 22 NOVEMBRE 2025**


**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 5 454,43 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois derniers exercices clos.

**Certifié exact**

Le Président Associé Unique,  
Jérôme CHOMER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC', written over a horizontal line.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS 2G2J</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>30062025</b>		Exercice N-1 clos le <b>30062024</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons / intracommunautaires		215	214			
			217	218			
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	4 213	4 096	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262			
Total des charges d'exploitation (II)				264	4 213	4 096	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 213)	(4 096)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	257	741	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300			
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 498	4 781	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(5 454)	(8 137)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314	5 454	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 498		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	89 586		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986					
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345					
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987					
	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	Zones de réhabilitation de la défense (44 terdecies)	127					
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)						
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)		645					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)		648					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	649						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)	655						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)	641						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	647						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies H)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies I)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies J)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies K)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies L)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies M)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies N)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies O)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies P)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies Q)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies R)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies S)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies T)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies U)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies V)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies W)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies X)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies Y)	649						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies Z)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	9 984	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * .....						
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	9 984	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe



## Règles et Méthodes Comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 824 006 euros.  
et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de -5 454 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	820 049				820 049
	Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>820 049</b>				<b>820 049</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>820 049</b>				<b>820 049</b>	

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>TOTAL</b>				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 095	2 095		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 498	1 498		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 051	1 051		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 644</b>	<b>4 644</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 051			

## Charges à payer

		30/06/2025
Total des Charges à payer		2 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 095
Honoraires np	1 944	
Divers np	151	

## Capital social

		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		9 187,00	1,0000	9 187,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		9 187,00	1,0000	9 187,00